

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-quatre, le onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 8	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER RADÉ, Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, <u>Absentes excusées</u> : Mmes PERROUIN, FOURNIER <u>Absents non excusés</u> : Mrs TREMBLAY, DESMOTS <u>Secrétaire</u> : Mr GIBOIRE
Date de convocation : 02/07/2024	

---

Mme PERROUIN Dominique donne pouvoir de vote à Mme GENDRY Sophie pour les délibérations et vote des décisions à l'ordre du jour.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 16/07/2024**

- Délibération D2024-024 : Fonds de concours – investissement communal 2023-2025 : approuvée
- Délibération D2024-025: Taxe foncière sur les propriétés bâties -Exonération en faveur des immeubles situés en Zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévues à l'article 1466 G du code général des impôts. : Approuvée